

3 Log.

Ministère

de

l'Intérieur.

2^e D^o

Jus et B^o art^o.

N^o 25040.

Explication

sur sept de travaux

d'édifices de R.

présentés au Min^o

à l'acad^o de France

(Rome.)

Paris le 27.7.6^e 1817.

Monsieur, par votre lettre du 25. juillet, qui m'est parvenue le 11. août, vous m'annoncez que des travaux d'études de M. M. Destouches et de Droux, architectes, pensionnaires du Roi à l'académie de France à Rome, seront remis dans mes bureaux. Jusqu'à ce jour personne ne s'est présentée pour y faire ce dépôt.

Je vous en prie vous à fin que vous fassiez les recherches convenables.

Ces sortes d'exposition doivent avoir lieu par la poste par la Diligence, par le Courage, ou par la voie de mer lorsque c'est de statues.

Les envois faits par des particuliers exposent à des retards ou à des pertes quel'on évite en prenant le moyen que j'indique, et on ne se confiant qu'à des établissements publics ou bien connus pour ces sortes de transports.

J'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'assurance de ma considération,

Le 11^e Juin 1817 l'Etat de R. Int^o,

[Signature]

M. Cheverin, Officié de l'acad^o de France à Rome.